Le 17 juillet 2018

Service des
Assemblées
Camille Pelé : 02.41.05.52.23

Conseil Municipal du lundi 16 juillet 2018
COMPTE-RENDU

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES ***Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE*** 1°) Conservatoire à Rayonnement Régional - Aménagement de l'auditorium de la chapelle - Marchés de travaux (*DEL-2018-287)*	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

DOSSIERS	DECISION
CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - ***Rapporteur : Maxence HENRY*** 2°) Association des Habitants des quartiers Saint-Léonard-Justices-Madeleine - Attribution de subvention. (*DEL-2018-288*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
Rapporteur : Françoise LE GOFF 3°) Maisons de quartier - Contrat de Ville - Programmations 2018 - Projets de quartier - Attribution de subventions - Avenants - Approbation. (*DEL-2018-289*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
4°) Centre Jean Vilar - Tarifs activités du 1er septembre 2018 au 30 août 2019 (*DEL-2018-290*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
POLITIQUE DE LA VILLE - ***Rapporteur : Faten SFAÏHI*** 5°) NPNRU (Nouveau Programme Nationale de Rénovation Urbaine) - Quartier Monplaisir - 7 rue de Haarlem - Protocole d'accord avec Angers Loire Habitat - Approbation. (*DEL-2018-291*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION -	
Rapporteur : Caroline FEL	
6°) Prestation de Service Ordinaire (PSO) - Etablissements d'accueils de jeunes enfants - Conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire (MSA 49) - Approbation (*DEL-2018-292*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
7°) RAM (Relais Assistants Maternels) -CAF (Caisse d'Allocations Familiales) - Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement - Approbation. (*DEL-2018-293*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE -	
Rapporteur : Pascale MITONNEAU	
8°) Dispositif de soutien à la création artistique - Attribution de subventions (*DEL-2018-294*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
9°) Château d'Angers - Centre des Monuments Nationaux (CMN) - Avenant n°2 à la convention de partenariat - Approbation (*DEL-2018-295*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
10°) Développement de l'offre culturelle - Attribution de subventions sur projets (*DEL-2018-296*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS -	
Rapporteur : Roselyne BIENVENU	
11°) Angers Sport 2020 - Axe 1 - Orientation 2 : Accompagner la pratique autonome - Dispositif d'accès à l'offre A'Tout Sport - Convention de partenariat avec le CEZAM Pays de la Loire - Approbation. (*DEL-2018-297*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
12°) Angers Sport 2020 - Axe 3 - Orientation 7 : Optimiser les conditions d'accès et d'utilisation des équipements - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) - Convention de partenariat - Approbation (*DEL-2018-298*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
13°) Angers Sport 2020 - Axe 4 - Orientation 9 : Renforcer la vocation éducative, citoyenne et sociale du sport - Patinoire du Haras - Conventions de partenariat avec les écoles d'Angers Loire Métropole - Approbation. (*DEL-2018-299*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE -	
Rapporteur : Faten SFAÏHI	
14°) Label Jeunesse Engagée - Attribution de subventions (*DEL-2018-300*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME - ***Rapporteur : Christophe BÉCHU***	
15°) Centre des Congrès et Parc des Expositions - Prestations intégrées de service public avec la Société Publique Locale ALTEC - Avenant n° 1 - Approbation (*DEL-2018-301*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - FINANCES	
16°) Décision modificative n°1 (*DEL-2018-302*)	**ADOPTE A LA MAJORITE Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, Mme Rachel CAPRON, M. Jean-Marc CHIRON.**
PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES – RESSOURCES HUMAINES ***Rapporteur : Benoit PILET***	
17°) Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme - Convention de partenariat avec les services ressources - Approbation. (*DEL-2018-303*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
18°) Programme de Réussite Educative - Mise à disposition d'agents municipaux au profit de la Caisse des Ecoles - Conventions (*DEL-2018-304*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - ***Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE***	
19°) Quartiers Doutre - Saint-Jacques - Nazareth, Belle-Beille - Lac de Maine, Justices - Madeleine - Saint Léonard et Hauts de Saint Aubin - Dénominations de voies - Modification de tenant et aboutissant de voie. (*DEL-2018-305*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
20°) Plan Urgence Voirie - Quartiers Centre-Ville, Justices Madeleine Saint-Léonard et Hauts-de-Saint-Aubin - Rues du Quinconce, du Haut Pressoir et Valentin Haüy- Enfouissements des réseaux aériens - Avenants et conventions avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML) et Orange. (*DEL-2018-306*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES -	
21°) Eglise Notre-Dame-des-Victoires - Marchés de travaux (*DEL-2018-307*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
22°) Prestations de surveillance et d'accueil de nuit et de weekend de l'Hôtel de Ville et de ses bâtiments annexes - Marché de services (*DEL-2018-308*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
23°) Marchés publics d'assurance - Responsabilité civile et risques annexes - Avenant - Approbation (*DEL-2018-309*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
24°) Courtage d'enchères pour la vente de biens de la Ville d'Angers - Liste des matériels soumis à la vente - Approbation (*DEL-2018-310*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - ***Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON***	
25°) Fourrière - Remises de dette (*DEL-2018-311*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - ***Rapporteur : Roch BRANCOUR***	
26°) Angers Cœur de Maine - Centre-ville Maine - Marchés de travaux - Avenant n°1 et bordereau de prix nouveaux - Lot n°4 " Fontainerie" (*DEL-2018-312*)	**ADOPTE A LA MAJORITE Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, Mme Rachel CAPRON, M. Jean-Marc CHIRON.**
27°) Quartier Belle-Beille - Rue Lakanal - Cession d'une emprise issue de la parcelle supportant la résidence étudiante Volta (*DEL-2018-313*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
28°) Quartier La Fayette-Eblé - Boulevard Charles Barangé - Cession d'un ensemble immobilier à usage d'activités (*DEL-2018-314*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
29°) NPRU - Nouveau Programme de Rénovation Urbaine - Quartier Monplaisir - Centre commercial - Place de l'Europe - Cessions au profit d'ALTER Public (*DEL-2018-315*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

30°) Quartier Roseraie - Rue Papiau de la Verrie - Acquisition de parcelles (*DEL-2018-316*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
31°) Réserves foncières communales - Portefeuille de la Ville d'Angers porté par Angers Loire Métropole (*DEL-2018-317*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE - ***Rapporteur : Stéphane PABRITZ*** 32°) Occupation commerciale non sédentaire - Tarif pour le marché des brocanteurs du samedi (*DEL-2018-318*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
◆ **LISTE DES DECISIONS** du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.	**PREND ACTE**
◆ **LISTE DES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE** pour information en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics.	**PREND ACTE**
◆ **APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 23 FEVRIER ET 23 MARS 2018**.	**PREND ACTE**
◆ **QUESTIONS DIVERSES** Question déposée par le groupe « Aimer Angers »	

Christophe BECHU

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 1 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 1 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-287***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Bâtiments et patrimoine communautaire

Conservatoire à Rayonnement Régional - Aménagement de l'auditorium de la chapelle - Marchés de travaux

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre du développement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers, il a été décidé de rénover l'intérieur de la chapelle faisant office d'auditorium pour les représentations publiques.

Le projet consiste en la création d'un gradin incliné proposant 180 places assises dans des conditions de confort optimales et la mise à niveau du sol de l'ensemble de la chapelle (nef, croisée, transepts, choeur) pour accueillir des configurations variables en nombre de musiciens, auxquels s'ajoutent diverses améliorations pour le personnel et le public comme la création d'un local de rangement des instruments sous le gradin, la création d'une régie technique, et la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite de la chapelle.

Au stade Avant-Projet Définitif, l'estimation des travaux s'élève à 262 000 € HT (valeur Juin 2018).

Il convient de lancer une consultation pour la réalisation de ces travaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les marchés à l'issue de la consultation, ainsi que tout avenant de transfert relatif à ces marchés et les avenants ayant pour objet un changement d'indice à la suite de la suppression de celui-ci,

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 2 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 2 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-288***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Animation de quartiers

Association des Habitants des quartiers Saint-Léonard-Justices-Madeleine - Attribution de subvention.

Rapporteur : Maxence HENRY,

EXPOSE

Depuis l'élection d'un nouveau Conseil d'administration au sein de l'Association des Habitants des quartiers Saint-Léonard-Justices-Madeleine en avril 2018, la gouvernance associative s'appuie sur des délégations partagées et identifiées. L'association a la volonté de construire un réel partenariat avec la Ville. Elle souhaite s'ouvrir vers d'autres associations et reprendre ses échanges avec la Maison de quartier Le Trois Mâts pour développer notamment son site internet et d'autres ateliers. De nouveaux bénévoles se consacrent au journal de quartier.

L'association a pour projet la mise en place d'ateliers gratuits en faveur des personnes fragiles du quartier.

Compte-tenu de ces nouveaux projets, il est proposé de verser à l'association une subvention de 6 500 € en complément de la subvention de fonctionnement déjà partiellement attribuée lors du Conseil municipal du 23 avril dernier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 26 juin 2018

DELIBERE

Attribue une subvention de 6500 € à l'association des Habitants des Quartiers St Léonard-Justices-Madeleine

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-289***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Animation de quartiers

Maisons de quartier - Contrat de Ville - Programmations 2018 - Projets de quartier - Attribution de subventions - Avenants - Approbation.

Rapporteur : Françoise LE GOFF,

EXPOSE

Les Maisons de quartiers sont des acteurs majeurs des quartiers et concourent fortement à la politique de la Ville. Leur rôle central en fait aussi des acteurs actifs dans la mise en œuvre des projets de quartier.

Comme chaque année, il convient par cette délibération d'établir les soutiens apportés par la Ville au titre de la 1ère et de la 2ème programmation 2018 et de retenir les actions au titre du Fonds Projets de quartier.

En complémentarité de ce dispositif, la Ville reste attachée à l'accompagnement spécifique de chacun des projets associatifs et apporte son aide financière lors de situation exceptionnelle. Cette année, il est proposé de soutenir les projets associatifs suivants :

- Inter Association du Lac de Maine :

L'association entreposait ces chars du carnaval dans les locaux de stockage du MIN. Dans le cadre de la fin du bail l'association a pris à sa charge la location d'un local de stockage dans le domaine privé. En vue de soutenir l'association pour faire face à cette charge supplémentaire, il est proposé de verser une subvention d'un montant de 5 000 € à l'Inter Association du Lac de Maine.

- Association des Habitants du quartier de Saint-Serge :

Depuis le début de l'année 2018, l'association s'investit et développe des actions significatives de lien social sur l'ilôt Savary Giran avec le soutien de la Ville. Pour accompagner et soutenir cette nouvelle démarche sur cet ilôt sensible, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'association des Habitants du quartier St Serge. Ce soutien s'inscrit dans la démarche de co-construction de la prochaine convention entre la Ville et l'association en avril 2019.

- Centre Jacques Tati :

Le secteur « Jeune » du Centre Jacques Tati, a fait l'objet depuis de nombreux mois, de difficultés de coordination et de partenariat avec les acteurs de ce quartier prioritaire en rénovation urbaine. Le Centre Jacques Tati vient de procéder au recrutement pérenne d'un responsable en lien avec un nouveau projet ambitieux en faveur de la jeunesse de ce quartier. Ce projet fixe deux priorités : la réorganisation et la densification des actions déjà en œuvre notamment sur le « play time », et le développement d'animations sur les espaces publics en priorisant les jeunes non captifs en conduite à risque. Ce projet redimensionné à la hauteur des enjeux de la jeunesse du quartier, s'accompagne de ressources complémentaires dans le pilotage pour réussir ce projet. Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 15 000 € pour soutenir ce projet avec un premier versement de 10 000 € pour engager le projet et un second de 5 000 €, en fin d'année, soumis à une évaluation du démarrage du projet.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des subventions proposées aux associations animatrices de maisons de quartier :

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Maison de quartier	Politique de la Ville		Fonds Projets de quartier	Subvention exceptionnelle
	Projet Contrat Ville	Dispositif Ville Vie Vacances (VVV)		
Centre J.Tati	9 000 € Espace de bricolage (3 000 €) Ateliers d'écriture et rénovation urbaine (6 000 €)	5 700 €	1 725 € Festival Théâtratati	15 000 €
Centre M.Menet	500 € Violence(s) (500 €)	5 570 €		
MPT Monplaisir	4 000 € Animation dans l'espace public auprès des familles	9 000 €		
Les Hauts des Banchais	8 500 € Kalo-Musset (4 500 €) Kalouguines Car (3 000 €) Actions (1 000 €)	5 250 €		
Inter association du Lac de Maine	-	2 000 €	1 500 € Inauguration de la MQ	5 000 €
L'Archipel	-	3 500 €	5 000 € 10 ans de l'association	
Le Trois Mâts	-	6 000 €		
Association des Habitants du quartier St Serge (Le Quart'Ney)	12 787 € Semaine d'animation et Fête de quartier (5 912 €) Animations jeunesse 12-17 ans Savary Giran (6 875 €)	3 000 €		10 000 €
TOTAL	34 787 €	40 020 €	8 225 €	30 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 26 juin 2018

DELIBERE

Attribue, au titre du Contrat de ville, une subvention totale de 113 032 € pour les associations animatrices de maisons de quartier et au titre de l'accompagnement des associations de quartier :

- Dans le cadre du Contrat de Ville : 34 787 €
- Dans le cadre du dispositif VVV : 40 020 €
- Dans le cadre du Fonds Projets de quartier : 8 225 €
- Dans le cadre des subventions exceptionnelles : 30 000 €

Approuve les avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs nécessaires à l'attribution de ces subventions pour chacune des Maisons de quartier susmentionnées.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ces avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 4 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 4 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-290***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Animation de quartiers

Centre Jean Vilar - Tarifs activités du 1er septembre 2018 au 30 août 2019

Rapporteur : Françoise LE GOFF,

EXPOSE

Dans le cadre des activités du Centre Jean Vilar, il convient de définir la tarification des activités du 1er septembre 2018 au 30 août 2019.

Les tarifs présentés ci-dessous sont réorganisés pour être plus lisibles pour les familles et pour y intégrer de nouvelles activités comme les séjours famille courts.

Activités jeunesse par personne

ACTIVITES	QF inférieur à 706 Carte partenaire	QF compris entre 706 et 1036	QF supérieur à 1036
Cotisation annuelle	1 €	1 €	1 €
Ateliers sans intervenant	1 €	3€	5 €
Ateliers avec intervenant	3 €	9 €	15 €
Stage semaine (5 jours)	20 €	30 €	40 €
Soirée	1 €	1 €	1 €
Soirée avec prestation	1 €	3 €	5 €
Sorties spontanées	5 €	10 €	15 €
Séjour week-end (2 jours)	30 €	40 €	50 €
Séjour 3 jours	42 €	60 €	70 €
Séjour 5 jours	70 €	100 €	130 €

QF = Quotient Familial

Activités famille par personne :

ACTIVITES	QF inférieur à 706 Carte partenaire	QF compris entre 706 et 1036	QF supérieur à 1036
Atelier repas	2 €	3 €	5 €
Cotisation annuelle sport pour tous	5 €	5 €	5 €
Atelier avec prestation (création, spectacle...)	2 €	3 €	5 €
Sortie Familiale	2 €	5 €	8 €
Sortie Familiale avec prestation hors département	15 €	20 €	25 €
Séjour famille 3 jours	60 €	80 €	100 € auquel s'ajoute 10 € par enfant
Séjour famille 5 jours	80 €	100 €	120 € auquel s'ajoute 10 € par enfant
Séjour famille en semi-autonomie	100 €	120 €	140 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 4 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Animation globale :

Restauration	4 €		
Collation	0.20 € ; 0.50 € ; 1 € ; en fonction de la collation		
Entrée spectacle enfants	2 €	3 €	5 €
Entrée spectacle adultes	2 €	5 €	8 €

ACTIVITES	QF inférieur à 706 Carte partenaire	QF compris entre 706 et 1036	QF supérieur à 1036
Ateliers socio culturels annuels :			
Enfants / Adolescents	35 €	45 €	55 €
Ateliers socio culturels annuels :			
Enfants / Adolescents 1 h 00	90 €	120 €	150 €
Enfants/ Adolescents 1 h 30	100 €	150 €	200 €
Ateliers socio culturels annuels :			
Adultes 1 h 00	130 €	170 €	210 €
Adultes 1 h 30 / 2 h 00	150 €	190 €	230 €
Ateliers socio culturels bimensuels Adultes 2h	75 €	95€	115 €
Accès annuel box de répétition musicale *	40 €	60 €	90 €

*Une caution de 100€ sera demandée pour l'utilisation du matériel (Chèque non encaissé)

Location de salle de spectacle à la journée :

USAGERS	ANGERS	Angers Loire Métropole	Hors Angers Loire Métropole
Organisme à but lucratif (- 50% les jours suivants)	600 €	700 €	800 €
Association avec droits d'entrée (- 50% les jours suivants)	500 €	600 €	700 €
Association sans droit d'entrée (- 50% les jours suivants)	100 €	200 €	300 €
SUPPLEMENT AGENT SSIAP La réglementation relative aux établissements recevant du public (ERP) impose la présence d'un agent de sécurité incendie (SSIAP)	Du lundi au samedi De 9h à 21 h : 25 € TTC/h De 21h à 00h00 : 27 €TTC/h		

Paiement fractionnable possible 4 mensualités.
Déduction possible du crédit loisirs capitalisé par les jeunes dans le cadre des Chantiers d'Engagement Citoyen (CEC).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 26 juin 2018

DELIBERE

Approuve les tarifs du Centre Jean Vilar comme indiqués ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 4 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute les recettes au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 5 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-291***

POLITIQUE DE LA VILLE - Politique de la ville

NPNRU (Nouveau Programme Nationale de Rénovation Urbaine) - Quartier Monplaisir - 7 rue de Haarlem - Protocole d'accord avec Angers Loire Habitat - Approbation.

Rapporteur : Faten SFAÏHI,

EXPOSE

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Monplaisir à Angers, la Ville d'Angers poursuit son étude de revitalisation du centre du quartier.

Le projet de réussite éducative est l'un des trois axes essentiels du projet de cœur de quartier. Dans cette perspective, la Ville souhaite installer un nouvel équipement regroupant différents services publics culturels et éducatifs complétés d'un éventuel internat au bénéfice des lycées Dunant et Mounier.

L'ensemble immobilier, 7 Rue Haarlem, propriété d'Angers Loire Habitat (ancien Foyer des jeunes Travailleurs « Les Alizés ») correspond à l'ensemble de ces besoins et nécessite une programme d'études techniques sous maitrise d'ouvrage de la Ville d'Angers.

Il est proposé d'approuver un protocole d'accord avec Angers Loire Habitat permettant à la Ville d'Angers de faire réaliser tous les diagnostics et métrés nécessaires à l'étude du projet d'acquisition et d'aménagement des locaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 26 juin 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve le protocole d'accord avec Angers Loire Habitat.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à le signer.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 6 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 6 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-292***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Accueils de loisirs

Prestation de Service Ordinaire (PSO) - Etablissements d'accueils de jeunes enfants - Conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire (MSA 49) - Approbation

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

Afin de permettre le versement de la Prestation de Service Ordinaire (PSO), la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire (MSA 49) a établi une convention d'aide au fonctionnement pour les accueils de loisirs et les accueils périscolaires.

Cette aide est basée sur la présence effective des enfants dont la famille perçoit des prestations familiales de la MSA 49.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Approuve la convention d'aide au fonctionnement avec la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine-et-Loire, pour l'attribution de la Prestation de Service Ordinaire aux structures d'accueil des jeunes enfants gérées par la Ville d'Angers.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à la signer.

Impute les recettes au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 7 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 7 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-293***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Accueil petite enfance

RAM (Relais Assistants Maternels) -CAF (Caisse d'Allocations Familiales) - Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement - Approbation.

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

Le Relais Assistants Maternels est conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), sur la base d'un projet de fonctionnement défini pour une durée de 4 ans maximum. Le conventionnement permet de bénéficier de la Prestation de Service ainsi que du Contrat Enfance Jeunesse.

Par délibération du 27 février 2017, le nouveau projet de fonctionnement 2017 / 2020 du Relais Assistants Maternels a été approuvé. Il prévoyait notamment dans le cadre de l'axe 2, le renouvellement des actions de professionnalisation pour les assistants maternels indépendants et gardes à domiciles : animations, rencontres, liens passerelle et intergénérationnels...

La Caisse d'Allocations Familiales a établi un avenant à cette convention d'objectifs et de financement 2017 / 2020 afin de prévoir un financement complémentaire de 3 000 € pour les actions favorisant le départ des assistants maternels en formation continue.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération DEL-2017-67 du Conseil municipal du 27 février approuvant la convention d'objectif et de financement avec la CAF,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Approuve l'avenant à la convention d'objectifs et de financement 2017-2020 du Relais Assistants Maternels avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à le signer,

Impute la recette au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 8 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 8 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-294***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien aux arts de la scène

Dispositif de soutien à la création artistique - Attribution de subventions

Rapporteur : Pascale MITONNEAU,

EXPOSE

La Ville, soucieuse de l'évolution du secteur du spectacle vivant, encourage sa structuration et soutient son économie par des aides adaptées aux différents acteurs culturels du secteur.

En complément du soutien au fonctionnement accordé aux structures permanentes de création et de production, de référence nationale, la Ville accompagne les équipes artistiques professionnelles repérées du territoire angevin, en valorisant leur potentiel et leur dynamisme artistique.

Le soutien à la création des artistes angevins renforce leur ancrage sur le territoire et contribue au développement, à l'attractivité et au rayonnement de la ville.

La Ville soutient donc les projets de création artistique, charge aux compagnies d'exploiter au maximum la diffusion de leurs spectacles au plan local, régional, voire national et international. La diffusion d'un spectacle (exploitation entre 2 et 10 ans), selon la renommée de la compagnie, peut aller de 20 à 400 représentations.

L'ensemble des créations artistiques présentées a été soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et/ou la Région des Pays-de-la-Loire ainsi que par l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (E.P.C.C.) Anjou Théâtre.

La Compagnie Lili Désastres (portée par l'association ATH Associés) a présenté sa nouvelle création « Evidemment » en février dernier dans le cadre du Festival Boule de Gomme et poursuit sa tournée sur le territoire angevin et régional sur la saison 2018-2019.

La Compagnie Amala Dianor (portée par l'association KAPLAN) présente sa nouvelle création chorégraphique « Falling Stardust ». Cette compagnie reconnue sur le territoire angevin, national et international se produira dans différents lieux sur la saison 2018-2019 et au Théâtre le Quai sur la saison 2019-2020.

La Compagnie Osteorock présente sa nouvelle création « Le bonheur ». Ce ciné-concert sera joué en direct avec un dispositif sonore composé d'instruments électro-acoustiques et d'objets sonores bricolés et détournés. Ce spectaclese jouera au Centre Jean Vilar dans le cadre du Festival Boule de Gomme en février 2019.

La Compagnie Piment Langue d'oiseau présentera sa nouvelle création jeune public « Rond Rond ». Ce spectacle physique et philosophique autour du rond présentera des références picturales et littéraires et sera diffusé, entre autres, au Musée de la Tapisserie Contemporaine en résonnance avec les œuvres de Gleb en octobre 2018.

La compagnie à présentera sa nouvelle création « La conquête » qui explore les grands ressorts de la colonisation par le théâtre d'objets et la manipulation de marionnettes. Cette compagnie reconnue sur le territoire angevin, national et international se produira dans différents lieux sur la saison 2019-2020.

La Compagnie Les Six monstres présentera sa nouvelle création « Clé amulette » au Centre Culturel « Les Trois Mâts » en octobre 2018 et dans le cadre du Festival Premiers Plans en 2019.
La Compagnie Plateau K présentera sa nouvelle création théâtrale « ADN » dès le mois d'octobre 2018 sur le territoire angevin et sera programmée au Théâtre le Quai en 2019. Adossée à ce spectacle, a été créée une petite forme théâtrale décentralisée qui se joue au sein des établissements scolaires pour parler de ce phénomène de société et ses enjeux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 8 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Attribue aux compagnies mentionnées ci-après, les subventions suivantes, pour un montant total de 15 500 € en 2018 :

- Association ATH Associés – Groupe ZUR (Compagnie Lili désastres)..... 2 000 €
- Association KAPLAN (Compagnie Amala Dianor) ..... 4 000 €
- Association Osteorock..... 1 000 €
- Association Piment Langue d'oiseau ..... 2 500 €
- Association Compagnie à..... 1 000 €
- Association Les Six monstres..... 2 000 €
- Association Plateau K..... 3 000 €

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 9 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 9 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-295***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien aux autres activités culturelles

Château d'Angers - Centre des Monuments Nationaux (CMN) - Avenant n°2 à la convention de partenariat - Approbation

Rapporteur : Pascale MITONNEAU,

EXPOSE

Le Centre des Monuments Nationaux (CMN) et la Ville d'Angers affirment leur volonté de renouveler leur coopération autour d'un site dont l'histoire est intimement liée à celle d'Angers et de porter la réflexion sur une approche conjointe du développement culturel et touristique du Château et du territoire angevin. Leur ambition partagée est de renforcer la visibilité d'un monument emblématique de la Ville d'Angers et de promouvoir le territoire angevin.

Cette collaboration a fait l'objet d'une convention d'un an échue au 1er août 2017, suivi d'un premier avenant de prorogation échu au 1er août 2018. Après avoir pris le temps d'une réflexion commune et d'une réunion établissant le bilan des actions menées sur l'année 2017 et 2018, les deux partenaires désirent renouveler ce partenariat. La convention-cadre signée le 28 juin 2016 prévoyant une durée d'un an renouvelable deux fois, les partenaires souhaitent conclure un second et dernier avenant à cette convention.

Ce partenariat est fondé sur une volonté partagée de respecter un équilibre global des contributions de chaque partie prenant en compte les apports de chacun.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018

DELIBERE

Approuve l'avenant n°2 à la convention-cadre de partenariat pour une durée d'un an.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer cet avenant ainsi que tout document y afférent.

Impute les dépenses au budget principal de la collectivité de l'année 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

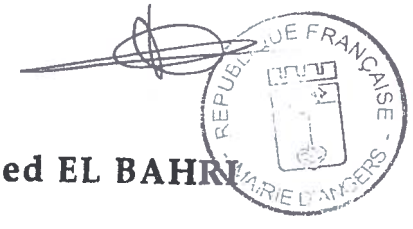

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 10 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 10 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-296***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien aux autres activités culturelles

Développement de l'offre culturelle - Attribution de subventions sur projets

Rapporteur : Pascale MITONNEAU,

EXPOSE

Dans le cadre de sa politique d'aide aux activités des acteurs culturels du territoire, la Ville d'Angers souhaite apporter son soutien à :

- La Compagnie « Collectif Citron », compagnie de théâtre prometteuse, a été retenue pour être diffusée au Grenier à Sel, dans le cadre du Festival d'Avignon, du 6 au 28 juillet (20 dates de son spectacle "Automne et Hiver"). Cette programmation est une opportunité de faire connaitre la création régionale au-delà du territoire angevin et ligérien mais aussi de permettre à cette compagnie de se faire repérer par des programmateurs.

- Le Quatuor Capriccio organisera la 4ème édition du Festival Capriccio en Maine du 27 novembre au 5 décembre 2018 sur le thème de la chanson. A cette occasion, seront programmés 3 concerts dont un aux Greniers Saint-Jean avec une artiste de renommée, Karine Deshayes, chanteuse lyrique et une exposition à la Tour Saint-Aubin avec des ateliers pour enfants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Attribue les subventions suivantes, d'un montant total de 2 500 €, à :

- Association « Collectif Citron » ..... 1 000 €
- Association « Quatuor Capriccio »..... 1 500 €

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 11 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 11 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-297***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Accès aux autres équipements sportifs

Angers Sport 2020 - Axe 1 - Orientation 2 : Accompagner la pratique autonome - Dispositif d'accès à l'offre A'Tout Sport - Convention de partenariat avec le CEZAM Pays de la Loire - Approbation.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

La Ville d'Angers s'est engagée à considérer que chaque Angevine et chaque Angevin doit pouvoir développer une pratique sportive dans un cadre qu'il choisira, au sein d'un club ou de manière autonome, et ce quelle que soit sa singularité, ou le quartier dans lequel il habite.

C'est aussi un engagement à rendre plus accessibles et plus innovantes les offres sportives que la collectivité et ses partenaires développent à leur intention.

Le CEZAM est une association créée par les élus de comités d'entreprises et gérée par eux-mêmes. Son projet porte notamment sur la mutualisation des forces et moyens des collectifs adhérents pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

Une convention a été conclue avec le CEZAM pour contribuer au développement de la pratique sportive en faveur des salariés des entreprises par la vente de formules « pluriel A'Tout Sport », sur la base d'un tarif réduit de 26 €, pour l'accès aux piscines, à la patinoire et à « Dimanche en baskets et Midi Bad' ».

Celle-ci étant arrivée à échéance, il est proposé de la renouveler pour l'année scolaire 2018-2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Approuve la convention à conclure avec le CEZAM Pays-de-la-Loire pour l'accès aux installations sportives municipales à compter du 1er septembre 2018 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à la signer.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 12 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 12 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-298***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Accès aux autres équipements sportifs

Angers Sport 2020 - Axe 3 - Orientation 7 : Optimiser les conditions d'accès et d'utilisation des équipements - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) - Convention de partenariat - Approbation

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) a pour mission d'organiser les pratiques sportives pour tous les étudiants et personnels de l'Université d'Angers.

Ces cours se déroulent en semaine et ont lieu soit directement au sein du SUAPS qui dispose d'un ensemble sportif riche de plusieurs espaces, soit dans certaines installations sportives municipales.

Les deux grandes salles du SUAPS, régulièrement disponibles le week-end, offrent des conditions d'accueil intéressantes pour certaines compétitions des clubs angevins.

C'est pourquoi, la Ville d'Angers et le SUAPS souhaitent collaborer, tant dans la programmation des équipements sportifs municipaux, que par la mise à disposition gracieuse des installations universitaires aux associations sportives.

A ce titre, il est proposé de conclure avec le SUAPS une convention pour l'année universitaire 2018-2019 afin de fixer les modalités de ce partenariat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Approuve la convention à conclure avec le SUAPS pour l'année scolaire 2018-2019.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à la signer.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 13 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 13 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-299***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Accès à la patinoire

Angers Sport 2020 - Axe 4 - Orientation 9 : Renforcer la vocation éducative, citoyenne et sociale du sport - Patinoire du Haras - Conventions de partenariat avec les écoles d'Angers Loire Métropole - Approbation.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

Le chantier de la nouvelle patinoire Saint Serge est engagé dans le cadre du projet Coeur de Maine avec une ouverture projetée à la rentrée scolaire 2019.

Cet équipement, qui a bénéficié d'un fonds de concours d'Angers Loire Métropole, prévoit un projet de développement de la pratique des activités de patinage sur le temps scolaire. Dans cette perspective, des séances d'initiation, d'ores et déjà contractualisées avec le futur exploitant (UCPA), seront proposées aux écoles de la Communauté urbaine à des conditions tarifaires identiques à celles accordées aux écoles de la Ville d'Angers.

Afin de promouvoir cette activité et de faire découvrir dès à présent les plaisirs de la glace, il a été proposé aux écoles d'Angers Loire Métropole une « découverte du patinage sur glace » durant la période du 28 mai au 8 juin 2018 à la patinoire du Haras.

Un tarif préférentiel de 2,10 € a été instauré dans le cadre d'une convention à conclure avec chacune des écoles ayant participé à cette découverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Approuve les conventions à conclure avec les écoles d'Angers Loire Métropole dans le cadre de la « découverte du patinage sur glace ».

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à la signer.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · MAIRIE D'ANGERS ·

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 14 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 14 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-300***

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE - Politique en faveur de la jeunesse

Label Jeunesse Engagée - Attribution de subventions

Rapporteur : Faten SFAÏHI,

EXPOSE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville d'Angers souhaite valoriser et encourager les initiatives prises par les jeunes de 15 à 30 ans pour des projets à dimension collective.

Il est proposé d'attribuer des subventions à hauteur de 2000 € afin de soutenir les 4 projets suivants (sous réserve de réalisation) :

- Le projet « Secret Circus Production » porté par l'association Compagnie Point de suspension qui se déroulera à la Chapelle, rue des poêliers.
- Le projet de réalisation d'un court métrage sur : l'influence de la polygamie sur l'éducation des enfants au Niger. Ce projet sera présenté au Festival Cinéma d'Afrique dans le cadre du projet Bled.
- Le projet « Europe en vacances au bord de Loire » porté par l'association des jeunes Européens-Rennes. L'objectif est d'aller à la rencontre des citoyens sur les sentiers de la Loire, et des interventions sont prévues à Nantes, Angers et Saumur. Pour Angers, les animations se dérouleront le 4 août dans le cadre de l'été au lac et une autre le dimanche matin 5 août place de l'Europe.
- Le projet de création d'un court métrage « Une dernière pour la route » retraçant le dernier voyage de 2 frères dont un atteint de démences frontaux-temporales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Educations du 28 juin 2018

DELIBERE

Attribue les subventions suivantes dans le cadre du dispositif Label Jeunesse Engagée d'un montant total de 2 000 € :

- 700 € pour le projet Secret Circus production porté par l'association Compagnie point de suspension.
- 400 € pour le projet court métrage sur « l'influence de la polygamie sur l'éducation des enfants au Niger » porté par Issa Kadidiatou ABDOULAYE.
- 500 € pour le projet « Europe en vacances au bord de Loire » porté par l'association Les jeunes Européens Rennes.
- 400 € pour le projet réalisation du court métrage « Une dernière pour la route » porté par Adrian VANOUCHE.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 15 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 15 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-301***

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME - Equipements à vocation économique et touristique

Centre des Congrès et Parc des Expositions - Prestations intégrées de service public avec la Société Publique Locale ALTEC - Avenant n° 1 - Approbation

Rapporteur : Christophe BÉCHU,

EXPOSE

Par délibérations du 29 mai 2017, le Conseil municipal a confié la gestion des équipements Centre des Congrès et Parc des Expositions d'Angers à la SAEML Angers Loire Tourisme puis transféré le contrat à la Société Publique Locale Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC). Pour rappel, la convention de prestations intégrées de service public a une durée de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2022.

Cette délibération a pour objet l'approbation d'un avenant n°1 avec la Société Publique Locale pour prendre en compte l'impact des travaux de rénovation du Centre des Congrès sur l'activité de la société et propose d'attribuer une subvention d'un montant de 500 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance du 29 janvier 2016 et son décret d'application du 1er février 2016, article 16 relatifs aux contrats de concession, qui ne s'appliquent pas à la quasi-régie,
Vu la délibération DEL-2017-254 du Conseil municipal du 29 mai 2017 approuvant la convention,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018

DELIBERE

Approuve l'avenant n°1 à la convention de prestations intégrées de service public relatif au Centre des Congrès et Parc des Expositions d'Angers avec la Société Publique Locale Angers Loire Tourisme Expo Congrès.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer cet avenant.

Attribue une subvention d'un montant de 500 000 € à la SPL ALTEC.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le conseil délibère et adopte à l'unanimité.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 16 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 16 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-302***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Décision modificative n°1

Rapporteur : Christophe BÉCHU,

EXPOSE

Cette première décision modificative 2018 a pour objet:

- de confirmer les résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2017 selon l'affectation prévue par la délibération idoine,
- d'ajuster les crédits prévus au Budget Primitif en fonction des dernières informations connues.

Au global et une fois les écritures de reprise des résultats intégrées, la balance générale de cette décision modificative, s'établit à **7,5 M€ en recettes et 4,9 M€ en dépenses**, réparties comme suit :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Rec-Dép
Nouvelles propositions de crédits	852 817	1 187 100	**-334 283**
Inscriptions équilibrées	150 077	-23 100	**173 177**
Opérations comptables		400 000	**-400 000**

Investissement	Recettes	Dépenses	Rec-Dép
Nouvelles propositions de crédits	2 962 137	59 892	**2 902 245**
Inscriptions équilibrées	115 000	288 177	**-173 177**
Opérations comptables	3 400 000	3 000 000	**400 000**

Total budget supplémentaire (ordre et réelle)	**7 480 031**	**4 912 069**	**2 567 962**

Un suréquilibre de 2,6 M€ est constaté pour cette décision modificative. Ces crédits sont destinés au financement des dépenses d'investissement 2018. Ils permettront soit de baisser le recours à l'emprunt soit de réaffecter des crédits en DM 2 en fonction de l'avancée des nombreux projets en cours.

A) Section de fonctionnement

• Des dépenses de fonctionnement à ajuster : + 1,2 M€ :

Les nouvelles propositions de crédits concernent :

- **Pour 0,5 M€** : la contribution à Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC) qui compense la perte d'exploitation liée à la fermeture du Centre des Congrès durant les travaux de rénovation,

- **Pour 0,5 M€** : diverses dépenses dont une régularisation de TVA, des crédits pour la végétalisation du cœur de Ville, pour le fonctionnement de la fourrière, pour l'accompagnement du projet de budget participatif,

- **Pour 0,2 M€ :** les crédits associés à la commission d'indemnisation amiable (+0,2 M€).

• Des recettes de fonctionnement qui permettent de couvrir une grande part de ces ajustements de dépenses : + 0,85 M€

En préalable, il convient de préciser que les notifications de fiscalité et des dotations de l'Etat 2018 reçues après le vote du budget (pour un montant de 153 M€) sont très proches de nos prévisions (100,3 %). Le seul ajustement significatif est la notification de Dotation de Solidarité Urbaine pour 17,8 M€ supérieure de 0,4 M€ aux prévisions du BP.

D'autres ajustements de recettes concernant le poste "loyers et redevances" pour + 0,4 M€ sont également retranscrits dans cette DM.

B) La section d'investissement

• Des dépenses d'investissement globalement stables avec + 59 892 € :

Pour l'essentiel, les propositions nouvelles se retrouvent au travers :

- l'inscription à la baisse de **- 1,6 M€** pour mettre à jour nos opérations concédées (ZAC Verneau et Capucins notamment). Cette mise à jour est réalisée suite à la production des Comptes Rendus d'Activité du Concessionnaire (CRAC) pour 2017 par l'aménageur.

- l'inscription de **+ 0,7 M€** pour accompagner les travaux de voirie et d'éclairage public sur différents secteurs (enfouissement des réseaux basse tension, entretien de nouveaux espaces verts en accompagnement de voirie, mise en sécurité urbaine, ...),

- l'inscription de **+ 1 M€** pour diverses opérations (+ 0,2 M€ pour des travaux sur le parc d'exposition, + 0,25 M€ suite au déménagement de la régie de quartier de Monplaisir, + 0,2 M€ pour le lancement des travaux de la nouvelle cuisine centrale, ...).

• Des recettes d'investissement en hausse de +3 M€

L'ajustement des recettes se décompose en + 2 M€ au titre des fonds de concours versés pour les projets Patinoire et Centre des Congrès compte tenu de l'avancée de ces deux projets et +1 M€ au titre de diverses recettes (bilan des CRAC 2017 pour + 0,7 M€ et + 0,3 M€ au titre des recettes de cession).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget primitif pour l'exercice 2018,
Vu la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Considérant l'avis de la Commission des Finances du 05 juillet 2018,
Vu la maquette budgétaire jointe en annexe à l'appui de la délibération,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018

DELIBERE

Approuve par chapitre la décision modificative 2018 du Budget principal,

Approuve la modification du plan d'amortissement de la fiche MIG2183, dont la valeur nette comptable s'élève à 5 915 890,26 €, afin de revoir l'amortissement restant sur une durée de 15 ans à compter de 2018 en accord avec le comptable public.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, Mme Rachel CAPRON, M. Jean-Marc CHIRON.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 17 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 17 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-303***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Ressources humaines

Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme - Convention de partenariat avec les services ressources - Approbation.

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Dans le cadre de la création du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR), il a été décidé de s'appuyer sur les ressources existantes au sein d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers notamment en terme de marchés publics, maintenance, informatique. Cette assistance s'exerce dans un objectif de mutualisation des moyens.

De ce fait, il convient de passer une convention entre le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers pour encadrer ces pratiques.

Cette convention précise la nature et les caractéristiques des services rendus par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole auprès du SMBVAR et les coûts liés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve la convention de partenariat avec les services ressources entre la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer cette convention et tout document s'y afférent.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE D'ANGERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 18 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 18 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-304***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Ressources humaines

Programme de Réussite Educative - Mise à disposition d'agents municipaux au profit de la Caisse des Ecoles - Conventions - Approbation

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative, le Conseil municipal a autorisé la mise à disposition au profit de la Caisse des Ecoles de plusieurs emplois, afin de permettre le fonctionnement de cette activité.

L'organisation de ce dispositif est constituée de 5 emplois à temps complet et d'1 emploi à temps non complet sur la base de 28,40 heures par semaine.

L'évolution de l'activité a conduit à revoir le temps de travail des emplois et les conventions de mise à disposition notamment du responsable et d'assistant administratif. A compter du 1er septembre 2018, les emplois mis à disposition de la Caisse des Ecoles seront répartis de la manière suivante :

- 1 responsable de la Caisse des Ecoles et du Programme de Réussite Educative à hauteur de 50 % d'un temps complet (cadre d'emplois des attachés),
- 1 assistant administratif à hauteur de 50 % d'un temps complet (cadre d'emplois des adjoints administratifs),
- 3 coordinateurs d'équipes pluridisciplinaires de soutien à temps complet (cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs),
- 1 coordinateur d'équipes pluridisciplinaires de soutien à temps non complet, sur la base de 28,40 heures par semaine (cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs).

Le financement de ces emplois est assuré par l'Etat à 100 %.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018

DELIBERE

Approuve la mise à disposition de plusieurs emplois par la Ville d'Angers au profit de la Caisse des Ecoles.

Approuve les conventions à passer à cet effet avec la Caisse des Ecoles, qui prévoient notamment le remboursement des salaires et charges des personnes mises à disposition.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ces conventions.

Impute les recettes au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 19 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 19 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-305***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Aménagements de voirie urbaine

Quartiers Doutre - Saint-Jacques - Nazareth, Belle-Beille - Lac de Maine, Justices - Madeleine - Saint Léonard et Hauts de Saint Aubin - Dénominations de voies - Modification de tenant et aboutissant de voie.

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre de la construction d'un nouveau lotissement sur le secteur de la rue Roc Epine, il y a lieu de dénommer une voie nouvelle.

Voie	Tenant	Aboutissant
Rue Caillaud d'Angers (Artiste peintre 1911-2007)	Rue Roc Epine	Sans débouché

Dans le cadre d'un projet immobilier et la construction de 41 logements, il convient de dénommer une voie nouvelle

Voie	Tenant	Aboutissant
Allée des Maraîchers	Rue de Pruniers	Chemin des hautes Fouassières

Sur proposition du Conseil de quartier, il est proposé de dénommer le terrain de loisirs « Les Mortiers », situé entre la rue des Mortiers et le chemin du Cormier.

Dans le cadre du développement de l'urbanisation de la ZAC des Capucins, il convient de modifier le tenant et l'aboutissant de la rue Rue Cesária Evora et de rectifier la délibération du 27 juin 2016.

Voie	Tenant	Aboutissant
Rue Cesária Evora Chanteuse (1941 – 2011)	Boulevard Jean Sauvage	Rue de la Charnasserie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve les 2 dénominations de voies, la dénomination du terrain de loisirs et la modification de tenant et aboutissant, comme énoncé ci-dessus.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 20 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 20 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-306***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Pilotage de la politique

Plan Urgence Voirie - Quartiers Centre-Ville, Justices Madeleine Saint-Léonard et Hauts-de-Saint-Aubin - Rues du Quinconce, du Haut Pressoir et Valentin Haüy- Enfouissements des réseaux aériens - Avenants et conventions avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML) et Orange.

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications et d'éclairage public de la rue du Quinconce, il a été décidé d'étendre la zone des travaux de génie civil à la rue Proust, entre la rue du Quinconce et l'avenue Jeanne d'Arc. Par ailleurs, les candélabres sont remplacés rue du Quinconce, sur la zone ou les réseaux sont déjà enfouis.

De plus, en raison de la densité des réseaux, rue du Haut Pressoir, il est nécessaire de réaliser les travaux de génie civil, pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications, sous la chaussée, entrainant un coût supplémentaire de travaux.

Enfin, en accompagnement de travaux de voirie, la Ville d'Angers a décidé de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, rue Valentin Haüy.

Depuis le 1er septembre 2015, Angers Loire Métropole s'est vue transférer la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale, des réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public

Cependant, pour permettre d'assurer la continuité et la sécurité du service public, les communes continuent à assurer, au nom et pour le compte d'Angers Loire Métropole, la création et la gestion des équipements et services afférant aux compétences précitées, par une convention de gestion.

Pour ces opérations, la maitrise d'ouvrage temporaire des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage public est confiée au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML).

Par ailleurs, Orange, le SIEML et la Ville d'Angers se sont concertés pour une mise en souterrain coordonnée de l'ensemble des réseaux de télécommunication et de génie civil optique, dont la maîtrise d'ouvrage est également confiée au SIEML.

Il convient donc de :

1. Passer un avenant avec le SIEML pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage public et de génie civil de télécommunications, pour les opérations rue du Quinconce et rue du Haut Pressoir,

   La Ville d'Angers prendra en charge l'intégralité des travaux soit :

   Pour la rue du Quinconce :
   - Eclairage public : 22 474,80 € TTC
   - Génie civil de télécommunication : 8 817,85 € TTC

   TOTAL : 31 292,65 € TTC

   Pour la rue du Haut Pressoir
   - Eclairage public : 15 437,83 € TTC
   - Génie civil de télécommunication : 10 122,75 € TTC

   TOTAL : 25 560,58 € TTC

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 20 ***(dans l'Ordre du Jour)***

2. Etablir une convention de maitrise d'ouvrage temporaire avec le SIEML, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage public, rue Valentin Haüy. La Ville d'Angers prendra en charge l'intégralité des travaux, soit un coût de **57 946,01 € TTC.**

3. Etablir une convention tripartite entre Orange, le SIEML et la Ville d'Angers, pour préciser les modalités de l'enfouissement coordonné de l'ensemble des réseaux de télécommunication et de génie civil optique ainsi que les conditions de financement de cette opération. La Ville prendra en charge l'intégralité des travaux, soit un coût de **16 466,08 €** TTC.

Les coûts de l'ensemble des travaux étant estimatifs, la Ville supportera les coûts réels des travaux réalisés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve les avenants n°1 aux conventions de maitrise d'ouvrage déléguée avec le SIEML pour les opérations de la rue du Quinconce et la rue du Haut Pressoir.

Approuve la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SIEML pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage public de la rue Valentin Haüy.

Approuve la convention tripartite avec Orange et le SIEML pour l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunication et de génie civil optique, rue Valentin Haüy

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les avenants et conventions pour les opérations mentionnées ci-dessus.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

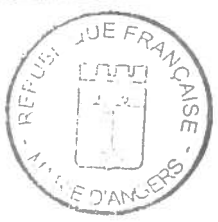

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 21 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 21 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-307***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Bâtiments et patrimoine communautaire

Eglise Notre-Dame-des-Victoires - Marchés de travaux

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

L'état de vétusté de l'église Notre-Dame des Victoires, place Louis Imbach, a conduit la Ville d'Angers à entreprendre la restauration des façades extérieures et toitures de cet édifice inscrit aux Monuments historiques depuis 2006.

Ces travaux sont scindés en plusieurs phases puis chapitres, permettant d'échelonner les travaux sur plusieurs années.

A ce jour, les travaux déjà effectués concernent la phase 1 (restauration du chœur et de l'abside parties hautes) et une partie de la phase 2 (chapitres 1 et 2 correspondants au transept sud et transept nord). Il reste à réaliser les travaux relatifs aux tourelles ainsi qu'aux chapitres 3, 4 et 5 de la phase 2 (nef et façades).

Une consultation a été lancée pour la réalisation de ces travaux, décomposés en 5 lots, en une tranche ferme (tourelles, baies 129 et 130 de la nef) et deux tranches optionnelles (baies 125 à 128 de la nef), (baies 121 à 124 de la nef).

Après analyse des offres et négociation, il est proposé d'attribuer les marchés comme suit :

	Titulaire	Tranche ferme	Tranche optionnelle 1 et 1 bis	Tranche optionnelle 2 et 2 bis	Total € HT
Lot 1 : Maçonnerie Pierre de taille	Fonteneau rénovation MH3D	285 696,43	251 611,93	242 632,45	779 940,81
Lot 2 : Charpente	Ateliers Perrault	16 570,88	4 316,43	4 316,43	25 203,74
Lot 3 : Couverture	Couverture de Loire	82 454,45	48 526,65	58 445,19	189 426,29
Lot 4 : Serrurerie	Sarl Ateliers Henri Helmbold	23 578,76	23 937,92	23 937,92	71 454,60
Lot 5 : Vitraux	Les Ateliers Barthe Bordereau	17 328,23	28 426,51	28 426,51	74 181,25
Total		425 628,75	356 819,44	357 758,50	1 140 206,69

Ce qui porte le montant des marchés à 1 140 206,69 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 21 ***(dans l'Ordre du Jour)***
DELIBERE

Autorise le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer les marchés à l'issue de la consultation, ainsi que tout avenant de transfert relatif à ces marchés, les avenants ayant pour objet un changement d'indice suite à la suppression de celui-ci, ainsi que les avenants techniques qui ne modifient pas le montant des marchés.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 22 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 22 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-308***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Bâtiments et patrimoine communautaire

Prestations de surveillance et d'accueil de nuit et de weekend de l'Hôtel de Ville et de ses bâtiments annexes - Marché de services

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

La Ville d'Angers souhaite conclure un marché ayant pour objet principal la surveillance et l'accueil de nuit et de weekend de l'Hôtel de Ville et de ses bâtiments annexes afin d'assurer une présence continue dans ces bâtiments.

Il convient de conclure un accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum pour une durée d'un an renouvelable trois fois pour des périodes d'un an.

L'estimation annuelle s'élève à 115 000 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer le marché à l'issue de la consultation, ainsi que tout avenant de transfert relatif à ce marché, les avenants ayant pour objet un changement d'indice à la suite de la suppression de celui-ci, et les avenants techniques qui ne modifient pas le montant du marché

Impute les dépenses et recettes au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 23 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHÉ, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 23 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-309***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Achat - Commande publique

Marchés publics d'assurance - Responsabilité civile et risques annexes - Avenant - Approbation

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre du groupement de commandes relatif aux prestations de services, la Ville d'Angers a souscrit des contrats d'assurance pour couvrir ses différents risques sur la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019 après une procédure d'appel d'offres.

S'agissant du marché d'assurance Responsabilité civile et risques annexes (lot3), et après les trois premières années d'exécution du marché, la compagnie ALLIANZ, titulaire du lot, a imposé une majoration de prime pour les années 2018 et 2019 compte tenu de la dégradation des résultats techniques du contrat.

Le nombre de sinistres indemnisés étant en forte hausse, tout comme le montant des indemnités payées aux tiers, (et notamment l'impact de la tempête Zeus du 6 mars 2017 d'un montant de plus de 115 000 €), la compagnie estime que le contrat responsabilité civile est financièrement déséquilibré.

Ces majorations de prime interviennent après négociation, dont le détail figure dans le tableau ci-après :

	2018	**2019**
Prime sans majoration	107 288,56 € TTC	131 027,67 € TTC
Prime majorée de 20%	131 027,67 € TTC	157 233,20 € TTC

Cela implique la conclusion d'un avenant au marché avec une augmentation du montant global du marché supérieur à 5 %.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal du 31 mai 2010 approuvant la constitution d'un groupement de commandes prestations de service,
Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 13 juillet 2018,

DELIBERE

Approuve l'avenant au marché d'assurance Responsabilité civiles et risques annexes,

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'avenant pour le compte de tous les membres du groupement de commandes.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le conseil adopte à l'unanimité.

Le Maire,
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 24 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 24 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-310***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Achat - Commande publique

Courtage d'enchères pour la vente de biens de la Ville d'Angers - Liste des matériels soumis à la vente - Approbation

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

La Ville d'Angers souhaite vendre par voie d'enchères tous les types de biens réformés autorisés par la loi. La réalisation des ventes par ce procédé a notamment pour objectif la transparence des transactions par la participation ouverte à tout internaute.

La société Webenchères met à disposition de la Ville d'Angers une solution en ligne de courtage d'enchères.

Une liste de matériels est soumise ce jour à approbation. Elle comporte la description du produit, l'état sommaire de son fonctionnement, son prix minimal et sa mise à prix. La vente se réalisera sur cette base, en l'état et sans garantie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code des marchés publics,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018

DELIBERE

Approuve la liste des matériels mentionnée en annexe pour la soumettre à la vente par voie de courtage d'enchères en ligne.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à conclure la vente de chaque bien au prix de la meilleure enchère et à signer les actes de vente correspondants.

Impute les recettes au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 25 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 25 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-311***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Pilotage de la politique

Fourrière - Remises de dette

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

En raison des circonstances particulières liées aux travaux, ayant occasionné la mise en fourrière du véhicule de Mme Laffont Nervi, rue Proust, il est proposé d'accorder une remise gracieuse à la requérante, pour les frais de mise en fourrière, soit 123,73 €.

D'autre part, à la suite de la saisine du médiateur par M. Bruneau, et en raison de difficultés sociales importantes, il est proposé de lui accorder une remise gracieuse correspondant aux frais d'enlèvement et de garde de son véhicule, soit 215,90 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Accorde une remise gracieuse d'un montant de 123,73 € à Mme Laffont Nervi et de 215,90 € à M. Bruneau, correspondant aux frais de fourrière de leur véhicule, pour un montant global de 339,63 €.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 26 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 26 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-312***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Aménagement urbain

Angers Cœur de Maine - Centre-ville Maine - Marchés de travaux - Avenant n°1 et bordereau de prix nouveaux - Lot n°4 " Fontainerie"

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Par délibération du Conseil municipal du 26 octobre 2015, la Ville d'Angers a confié à ALTER Public un mandat d'études et de travaux visant à aménager le secteur centre-ville Maine (Molière, Poissonnerie, bas de la montée Saint Maurice, pont de Verdun) identifié comme un des sites prioritaires du projet urbain Angers Cœur de Maine.

La Ville d'Angers a autorisé ALTER Public par délibération du 19 décembre 2016, à signer les marchés issus de la consultation pour les travaux d'aménagement et de couverture de la voie des berges.

La réalisation des travaux de la nouvelle fontaine (lot n°4) en bas de la montée Saint-Maurice a été attribué au groupement d'entreprise SIREV/DLE OUEST, dont le mandataire est l'entreprise SIREV situé à Saint Barthélemy d'Anjou pour un montant estimatif de 404.922,30 € HT.

Au cours des travaux, des adaptations du projet et des travaux complémentaires demandés par le maître d'ouvrage ont été nécessaires pour mener à terme cette opération.

Ces travaux supplémentaires entraînent des ajustements de quantité et la création de prix nouveaux. Le nouveau montant estimatif du marché est ainsi de 419 146,33 € HT.

Ces dépenses supplémentaires s'intègrent dans, et ne modifient pas, l'enveloppe financière prévisionnelle globale du mandat de travaux arrêtée à la somme de 20 002 500 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération DEL-2015-479 du Conseil municipal du 26 octobre 2015, portant sur le mandat d'études et de travaux Centre-ville Maine confié à ALTER Public,
Vu la délibération de la Ville d'Angers DEL-2016-657 du Conseil municipal du 19 décembre 2016 portant sur le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement du site Centre-ville Maine,
Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Autorise ALTER Public à signer l'avenant n°1 et les bordereaux de prix supplémentaires concernant le marché de travaux pour la réalisation des travaux de la nouvelle fontaine (lot 4) en bas de la montée Saint-Maurice.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité
Contre: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, Mme Rachel CAPRON, M. Jean-Marc CHIRON.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 27 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 27 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-313***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Quartier Belle-Beille - Rue Lakanal - Cession d'une emprise issue de la parcelle supportant la résidence étudiante Volta

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Dans le cadre de la réalisation des lignes B et C du tramway, Angers Loire Métropole a pour projet d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section IS n°42, d'une superficie totale de 86a 10ca, et située rue Lakanal à Angers. Cette parcelle supporte la résidence étudiante VOLTA pour laquelle la Ville d'Angers a consenti un bail emphytéotique au profit d'Angers Loire Habitat le 21 mars 2008, en vue de sa construction.

La Ville d'Angers a approuvé la résiliation partielle de ce bail emphytéotique par délibération du Conseil municipal du 25 juin 2018. L'emprise concernée par cette résiliation partielle et prévue à la vente au profit d'Angers Loire Métropole est de 4a 76ca et composée de terrains nus.

Un accord est intervenu pour une cession au prix de 1 €. Au titre des engagements pris la Communauté urbaine, il a notamment été prévu à la charge financière et matérielle d'Angers Loire Métropole, les travaux de restitution suivants :

- Restitution à la place du muret en nouvelle limite de propriété d'une haie dense
- Marquage au sol d'une nouvelle place de stationnement pour handicapé sur l'emprise du parking existant positionné à l'est de la résidence
- Repositionnement et notamment les regards, tampons, trappes, panneaux « Stop » et « interdiction de stationner », candélabre, totem « CROUS », plot amovible...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.3112-1,
Vu l'avis du Service Local du Domaine en date du 6 juin 2018,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve la vente de l'emprise issue de la parcelle cadastrée section IS n°42, d'une surface de 4a 76ca, située rue Joseph Lakanal, au profit d'Angers Loire Métropole, au prix de 1 € et selon les modalités définies ci-dessus,

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette vente,

Impute la recette au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 28 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 28 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-314***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Quartier La Fayette-Eblé - Boulevard Charles Barangé - Cession d'un ensemble immobilier à usage d'activités

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

La Ville d'Angers a pour projet de céder un ensemble immobilier à usage d'activités situé Boulevard Charles Barangé à Angers. Ce bien a fait l'objet d'un bail à construction conclu avec la Société EVEN pour une durée de 25 ans. Arrivé à échéance, une convention d'occupation précaire a permis la continuité de l'activité de la Société EVEN. M. Yann EVEN, représentant de la SCI LA MARE, souhaite désormais acquérir l'ensemble immobilier occupé par sa famille depuis près de trente ans afin de conforter son activité et lui permettre à terme d'investir sur le site.

L'ensemble est constitué de deux parcelles cadastrées section EN n°129 et 131, respectivement de 2 143 m² et 367 m², et comporte un bâtiment à usage d'atelier ainsi que plusieurs bureaux.

Cette cession s'effectuera moyennant le prix de 158 000 € (cent cinquante huit mille euros).

Tous les frais, droits et émoluments de l'acte authentique ainsi que ceux qui en seront la suite et la conséquence seront supportés par la SCI LA MARE.

La cession a été consentie sous la condition suspensive suivante, à savoir l'obtention d'un ou plusieurs prêts.

La cession a également été consentie sous les conditions particulières suivantes :

- La constitution, à titre gratuit, postérieurement à l'acquisition du bien, d'une servitude de passage de réseau souterrain et d'accès, au profit et à la demande d'Angers Loire Métropole, concessionnaire du réseau d'assainissement
- Le repositionnement des clôtures sur la limite de propriété à la première demande de la Ville d'Angers

Les autres modalités sont définies dans la promesse unilatérale d'acquisition.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Service Local du Domaine en date du 5 juin 2018
Vu la promesse unilatérale d'acquisition signée par Monsieur Yann EVEN, gérant de la SCI LA MARE, le 22 juin 2018

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve la vente de l'ensemble immobilier situé Boulevard Charles Barangé à Angers, au profit de la SCI LA MARE, aux prix de 158 000 € et modalités définies dans la promesse unilatérale d'acquisition.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette cession.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 28 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute la recette au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

REPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 29 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 29 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-315***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

NPRU - Nouveau Programme de Rénovation Urbaine - Quartier Monplaisir - Centre commercial - Place de l'Europe - Cessions au profit d'ALTER Public

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Afin de mettre en œuvre le projet d'aménagement urbain du quartier Monplaisir sur la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole a décidé de recourir à une concession d'aménagement confiée à la société ALTER Public par délibération du 12 décembre 2016. En amont de cette concession, la Ville d'Angers avait déjà procédé à des acquisitions de locaux, de fonds de commerce, et autres transactions, qu'il convient désormais de revendre à ALTER Public contrairement à ce qui avait été décidé par délibération du Conseil municipal du 23 avril 2018.

Les biens sont situés Place de l'Europe sur les parcelles cadastrées section BE n° 366, 367, 368 et 369 pour les lots du centre commercial Monplaisir et sur les parcelles cadastrées section BE n° 303 et 344, Place de l'Europe / 11 rue de Normandie pour l'ancien local pôle Emploi.

La revente au profit d'ALTER Public porte sur les biens matériels et immatériels suivants, pour un montant total de 957 790,67 € (neuf cent cinquante sept mille sept cent quatre vingt dix euros et soixante sept centimes) :

LOTS	PRIX D'ACQUISITION / VALEUR VENALE	FRAIS DE NOTAIRE	INDEMNITES	FRAIS DIVERS	TOTAL
Locaux / Immeubles					
Lots 5 et 25 du centre commercial	60 000,00 €	1 868,73 €			61 868,73 €
Lot 23 du centre commercial	120 000,00 €	5 218,68 €	25 000,00 €		150 218,68 €
Ancien local pôle emploi, 11 rue de Normandie	282 000,00 €		378 000,00 €		660 000,00 €
				TOTAL	872 087,41 €
Fonds de commerce					
Lots 15 et 16 du centre commercial	48 500,00 €	4 200,00 €		154,72 €	52 854,72 €
Lot 6 du centre commercial	28 000,00 €	4 848,54 €			32 848,54 €
				TOTAL	85 703,26 €

ALTER Public paiera tous les frais, droits et émoluments de l'acte authentique de vente, de ses suites et conséquences.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Service Local du Domaine en date du 21 juin 2018
Vu la délibération DEL-2018-188 du 23 avril 2018 approuvant la cession au profit d'Angers Loire Métropole,

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018

N° 29 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018

Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Cette délibération abroge et remplace la délibération n° DEL-2018-188 du 23 avril 2018.

Approuve la vente des biens désignés dans le tableau ci-dessus, situés Place de l'Europe à Angers, au profit d'ALTER Public, pour un montant de 957 790,67 €.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette vente.

Impute la recette au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 30 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain UGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 30 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2018-316***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Quartier Roseraie - Rue Papiau de la Verrie - Acquisition de parcelles

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

La Société d'Aménagement de la Région d'Angers (SARA) a obtenu le 28 décembre 2007 l'arrêté de lotir pour la réalisation du lotissement Sud Orgemont destiné à l'accueil d'activités économiques tertiaires. Dans le cadre de cette opération, il était prévu que la SARA, agissant en tant que lotisseur privé, réalise des équipements communs aux acquéreurs de lots : création d'un axe interne structurant desservant les lots bordés de trottoirs et d'une bande verte, d'aires de stationnement et d'un poste de transformation.

La Ville d'Angers a accepté d'incorporer ces équipements dans son domaine public, une fois les travaux achevés et réceptionnés. A la suite des levées de réserves, il convient donc de procéder à leur rachat auprès d'ALTER Cités (anciennement SARA).

L'acquisition qui s'effectuera moyennant le prix de 1 € concerne les emprises suivantes :
- Parcelle cadastrée section DV n° 358, d'une contenance de 36 m²
- Parcelle cadastrée section DV n° 359, d'une contenance de 4 065 m²
- Parcelle cadastrée section DV n° 374, d'une contenance de 15 m²

L'avis du Service Local du Domaine n'est pas requis car le prix d'acquisition se situe en-deçà du seuil de 180 000 €, conformément à l'article L1311-10 du CGCT,

Les frais, droits et émoluments de l'acte notarié, de ses suites et conséquences, seront à la charge de la Ville d'Angers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Impôts,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve l'acquisition par la Ville d'Angers, des parcelles désignées ci-dessus, situées rue Papiau de la Verrie à Angers, et appartenant à ALTER Cités, moyennant le prix de 1 € et la prise en charge des frais d'acte notarié,

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette acquisition,

Considère que cette acquisition bénéficie des dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, exonérant les communes et leurs établissements publics de toute perception au profit du Trésor Public,

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

Ahmed EL BAHRI

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 31 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 31 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-317***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Réserves foncières communales - Portefeuille de la Ville d'Angers porté par Angers Loire Métropole

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Angers Loire Métropole exerce la compétence Réserves Foncières pour le compte des communes membres. Un règlement des Réserves Foncières communales, approuvé par délibération, édicte les règles en vigueur en cas de demande de portage.

Au paragraphe IV- C du règlement, il est indiqué une obligation mise à la charge des communes d'informer leurs Conseils municipaux du portefeuille de réserves foncières pour leurs communes à la date de l'année n-1.

Aussi, il est proposé de porter à la connaissance des élus communaux le portefeuille des réserves foncières arrêté au 31 décembre 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le règlement des réserves foncières en vigueur,

Considérant le portefeuille de réserves foncières communales pour la Ville d'Angers arrêté au 31 décembre 2017,
Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Prend connaissance du portefeuille des réserves foncières de la Ville d'Angers arrêté au 31 décembre 2017 (année n-1), biens portés par Angers Loire Métropole pour le compte de la commune.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Ahmed EL BAHRI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE D'ANGERS

Réserves foncières communales EN PORTEFEUILLE

ANGERS

04/04/2018

Dossier	Date Acte	But réserve foncière	Section	Numéro	Nature	Zonage	Adresse	Parcellaire	Prix revente 2018
A85001	07/03/2008	Aménag. secteur Eclateries Angers	CN	536	NB	2NA	impasse de l'Hermitage	543 m²	3 721,01 €
B15001	11/04/2008	Aménagement La Tournerie Angers	AX AX AX	553 555 557	NB NB NB	UYc UYc UYc	chemin de la Tournerie chemin de la Tournerie chemin de Fer	1761 m² 349 m² 163 m²	136 520,68 €
B20001	17/07/2008	PLH - Divers	AL AL	123 124	NB NB	UBc UBc	route d'Epinard route d'Epinard -quote part indivis	476 m² 216 m²	101 687,43 €
B54001	20/11/2009	PLH - Divers	CM	341	NB	UCc	rue des Longs Boyaux	3153 m²	19 084,76 €
B69001	14/02/2013	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI	293	B	UApm1	18 rue Auguste Gautier	877 m²	367 162,53 €
C04001	08/02/2010	PLH - Divers	DK DK	202 608	B B	UAc UAc	32 avenue de Chanzy 34 avenue de Chanzy	248 m² 119 m²	366 953,89 €
C10001	17/09/2010	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP	334	B	UApm1	111 avenue Pasteur	70 m²	128 070,02 €
C11001	05/11/2009	Aménagement secteur de la Poste	DE45-	1	B	UAa	rue Louis de Romain	628 m²	120,56 €
C11002	05/11/2009	Aménagement secteur de la Poste	DE45-	2	B	UAa	rue Louis de Romain	628 m²	120,56 €
C11003	05/11/2009	Aménagement secteur de la Poste	DE	45	B	UAa	rue Louis de Romain	628 m²	453 655,62 € en cours de vente
C11005	13/12/2010	Aménagement secteur de la Poste	DE45-	5	B	UAa	rue Louis de Romain	628 m²	1 177 047,12 €
C12001	28/12/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP	331	B	UApm1	117-119 avenue Pasteur	278 m²	116 374,84 €
C12002	14/04/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP331	-2	B	UApm1	117 - 119 avenue Pasteur	278 m²	89 692,64 €
C12003	23/09/2010	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP331	3	B	UApm1	117 - 119 avenue Pasteur	278 m²	74 899,34 €
C12004	25/01/2013	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP331	-4	B	UApm1	117 - 119 avenue Pasteur	278 m²	196 309,80 €
C12005	22/06/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP331	-5	B	UApm1	117 - 119 avenue Pasteur	278 m²	109 691,56 €
C12006	14/04/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP331	6	B	UApm1	117 - 119 avenue Pasteur	278 m²	121 295,31 €
C12007	14/12/2010	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP331	-7	B	UApm1	117 - 119 avenue Pasteur	278 m²	63 048,55 €
C22002	06/09/2010	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	-2	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	11 008,50 €
C22003	25/11/2011	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	-3	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	71 946,69 €
C22004	25/11/2011	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	-4	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	lié au dossier C22-003
C22005	19/02/2013	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	-5	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	24 443,70 €
C22006	09/12/2014	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	-6	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	12 469,81 €
C22007	05/05/2015	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	-7	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	12 433,48 €
C22008	27/11/2015	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI	299	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m²	6 238,69 €
C26001	26/03/2013	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP	330	B	UApm1	121 avenue Pasteur	1440 m²	159 033,36 € (1)

Dossier	Date Acte	But réserve foncière	Section	Numéro	Nature	Zonage	Adresse	Parcellaire	Prix revente 2018
C37001	30/10/2013	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI	290	B	UApm1	12 rue Auguste Gautier	848 m²	614 838,42 €
C61001	30/03/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ	34	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	17 789,09 €
C61002	28/12/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	2	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	339 763,34 €
C61003	29/03/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	3	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	12 866,31 €
C61004	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	4	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	12 735,05 €
C61005	29/02/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	5	NB	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	13 049,35 €
C61006	05/04/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	6	NB	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	24 642,26 €
C61007	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	7	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	153 835,83 €
C61008	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	8	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	59 839,03 €
C61010	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	10	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	59 839,03 €
C61011	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	11	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	59 839,03 €
C61012	18/09/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	12	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m²	24 605,99 €
C62001	17/06/2011	Autres voiries - Divers	DW	28	B	UZDb/so	41 avenue Maurice Tardat	1272 m²	467 842,89 €
C63001	27/12/2013	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP BP	340 473	B B	UApm1 UApm1	9 rue Terrien Cocherel rue Terrien Cocherel	458 m² 1282 m²	268 011,45 €
C64001	30/10/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP BP BP BP BP	336 338 449 472 488	B B NB B B	UApm1 UApm1 UApm1 UApm1 UApm1	79 rue Lardin de Musset 7 bis rue Terrien Cocherel rue Lardin de Musset rue Terrien Cocherel 103 avenue Pasteur	1593 m² 926 m² 431 m² 75 m² 18 m²	1 099 257,90 €
C95001	10/01/2012	Aménagement secteur Monplaisir	BE BE BE	367 368 369	Bâti Bâti Bâti	UBb UBb UBb	place de l'Europe Place de l'Europe Place de l'Europe	959 m² 1153 m² 1391 m²	105 705,02 € (1)
C95003	25/01/2013	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	3	B	UBb	place de l'Europe	3585 m²	184 885,51 € (1)
C95004	13/11/2012	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	4	B	UBb	place de l'Europe	3585 m²	108 398,64 € (1)
C95005	03/06/2013	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	5	B	UBb	place de l'Europe	3585 m²	475 464,86 € (1)
C95006	05/03/2014	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	6	B	UBb	place de l'Europe	3585 m²	73 360,60 € (1)
E33002	13/11/2012	Aménagement des Rives de la Maine	AV	72	B	UYu	3 rue Clément Ader	2650 m²	1 825 126,75 € (1)
F24001	10/10/2013	Boucle Verte - Secteur Verneau	AK	438	B	UCb	2 rue des Artilleurs	213 m²	87 321,05 €
F32001	27/03/2014	Aménagement du secteur Jeanne Jugan	BH	267	B	UCb	118 rue de la Chalouère	353 m²	134 573,47 €
F79001	27/11/2015	Aménagement BB Beaussier	EV EV EV	336 420 422	B NB NB	UBb UBb UBb	Boulevard Victor Beaussier Boulevard Victor Beaussier Boulevard Victor Beaussier	3708 m² 2576 m² 1191 m²	88 964,49 €
F21001	13/11/2017	Aménagement des Rives de la Maine	BN	15	B	UYu	9 rue Vaucanson	10924 m²	494 352,25 €
G07001	04/10/2017	Aménagement Urbain - Divers	BH	351	B	UCb	122 rue de la Chalouère	1151 m²	412 092,02 €

Dossier	Date Acte	But réserve foncière	Section	Numéro	Nature	Zonage	Adresse	Parcellaire	Prix revente 2018
G35001	22/11/2017	Aménagement Urbain - Divers	AL AL	116 117	NB NB	Ubc Ubc	route d'Epinard route d'Epinard	791 m² 19 m²	6 334,43 €
G42001	29/03/2017	Aménagement Urbain - Divers	BY	948	B	UAb	37 rue Saint Exupéry	23 m²	13 553,08 €
C95007	25/01/2017	Aménagement secteur Monplaisir	BE BE BE	367 368 369	B B B	UBb Ubb Ubb	Place de l'Europe Place de l'Europe Place de l'Europe	959 m² 1153 m² 1391 m²	217 738,33 € (1)
C95008	05/07/2016	Aménagement secteur Monplaisir	BE BE BE BE	366 367 368 369	B B B B	UBb UBb UBb Ubb	Place de l'Europe Place de l'Europe Place de l'Europe Place de l'Europe	46 m² 959 m² 1153 m² 1391 m²	92 899,14 € (1)
C95009	16/06/2017	Aménagement secteur Monplaisir	BE BE BE	367 368 369	B B B	UBb Ubb Ubb	Place de l'Europe Place de l'Europe Place de l'Europe	959 m² 1153 m² 1391 m²	81 304,00 € (2)
									11 453 859,06 €

€
© SCRIBE

(1) Les loyers perçus viendront en déduction du prix de vente
(2) Frais de notaire non encore réceptionnés - prix de revente non définitif

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 32 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 16 juillet 2018 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 10 juillet 2018
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 19 heures 50

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Roch BRANCOUR, Mme Françoise LE GOFF, Mme Caroline FEL, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Benoit PILET, Mme Faten SFAÏHI, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre BERNHEIM (arrivée après la DEL-2018-296), M. Bernard DUPRE, Mme Pascale MITONNEAU, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Claudette DAGUIN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Gilles GROUSSARD, M. Frédéric BEATSE, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG, M. Bruno GOUA, M. Jean-Marc CHIRON

Etaient excusés : Mme Michelle MOREAU, M. Alain FOUQUET, M. Richard YVON, Mme Isabelle LE MANIO, M. Gilles LATTÉ, M. Daniel DIMICOLI, M. Michel BASLÉ, Mme Véronique ROLLO, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Emmanuel CAPUS, Mme Rose-Marie VERON, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Chadia ARAB, Mme Rachel CAPRON

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Benoit PILET
- M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MITONNEAU
- M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- Mme Isabelle LE MANIO a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ
- M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
- M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE (jusqu'à la DEL-2018-196)
- M. Daniel DIMICOLI a donné pouvoir à M. Pierre PICHERIT
- M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA
- Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
- Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Claudette DAGUIN
- M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
- Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
- M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Bruno GOUA
- Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Alain PAGANO
- Mme Rachel CAPRON a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Astou THIAM

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 17 juillet 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2018
N° 32 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Référence : ***DEL-2018-318***

ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE - Animation commerce artisanat

Occupation commerciale non sédentaire - Tarif pour le marché des brocanteurs du samedi

Rapporteur : Stéphane PABRITZ,

EXPOSE

La Ville perçoit des redevances pour les occupations non sédentaires du domaine public à caractère commercial.

Compte tenu de la réorganisation de l'ensemble du marché du samedi, il convient de créer un nouveau tarif pour les commerces non sédentaires abonnés et passagers du marché des brocanteurs du samedi situé place Imbach, rue Jules Guitton et rue Pocquet de Livonnières.

MARCHES	A la journée (le mètre linéaire)	Abonnement 13 semaines (le m²)	Branchement électrique 5A (l'unité)	Branchement électrique 5A (abonnement 13 semaines) (l'unité)	Branchement électrique 16A (l'unité)	Branchement électrique 16A (abonnement 13 semaines) (l'unité)	Enlèvement personnalisé de détritus (le m²)
Marché Brocanteurs Place Imbach	1	2.6	2	26	5	65	30

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 05 juillet 2018
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 03 juillet 2018

DELIBERE

Approuve le tarif désormais applicable.

Impute les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS

Ahmed EL BAHRI